



A l'attention des membres de la Commission Locale de l'Eau de la Bièvre, du Comité syndical et des Maires et président.es des collectivités du SAGE Bièvre

L'Haÿ-les-Roses, le 18 octobre 2021

N/Réf. : 21.10.067

Dossier suivi par : Maëva RODIER, directrice-animatrice SAGE

Objet : Mise en révision partielle du SAGE de la Bièvre et invitation aux Commissions de rédaction du SAGE

Madame, Monsieur,

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Bièvre, outil de planification de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques est en vigueur depuis le 07 août 2017 sur le bassin versant de la Bièvre. Ce document est opposable aux décisions administratives, aux documents d'urbanisme et également aux tiers pour sa partie réglementaire.

Après quatre années de mise en œuvre du SAGE, la Commission Locale de l'Eau de la Bièvre, par délibération en date du 24 septembre 2021, a décidé de mettre en révision partielle ce document afin de préciser et consolider deux objectifs : la gestion à la source des eaux pluviales et la protection des zones humides.

Le travail d'accompagnement des collectivités et des acteurs de l'aménagement réalisé par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB), la structure porteuse du SAGE, a mis en évidence des imprécisions qui induisent des difficultés d'application du SAGE et fragilisent l'atteinte de ses objectifs. Or ceux-ci contribuent directement à l'objectif fixé par la Directive Cadre Européenne (DCE) du 23 octobre 2000 à savoir l'atteinte du bon état ou du bon potentiel des masses d'eau à horizon 2015, reporté aujourd'hui à 2027 pour les masses d'eau du bassin versant de la Bièvre.

La procédure de mise en révision partielle permet d'actualiser le SAGE dans un calendrier relativement serré (un an) afin de consolider les dispositions du PAGD et les articles du règlement du SAGE ciblés, dans l'attente d'une révision globale ultérieure.

Aussi, afin de définir collégalement ces modifications, je vous invite à participer à l'une des deux commissions de rédaction du projet de SAGE programmées à Bièvres et L'Haÿ-les-Roses, les :

- Mercredi 17 novembre 2021 à 14h30 au SMBVB – Moulin de la Bièvre, 73 avenue Larroumès à L'Haÿ-les-Roses
- Mardi 23 novembre 2021 à 9h30 en Mairie de Bièvres – Place de la Mairie, salle du conseil

Retrouvez les informations sur la révision partielle du SAGE de la Bièvre sur notre site internet www.smbvb.fr.

Le SMBVB se tient à votre disposition pour tout complément d'information : par mail à l'adresse suivante smbvb@orange.fr ou au 01 49 73 38 72.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes plus cordiales salutations.

La Présidente de la Commission Locale de l'Eau

A handwritten signature in black ink, reading "A. Pelletier Le Barbiér". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Anne PELLETIER-LE BARBIER